

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** TWP 094

**Type(s) de produit:** TP08 - Produits de protection du bois

**Numéro de l'autorisation:** EU-0028968-0000

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** EU-0028968-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	4
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	4
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	7
2. Composition et formulation du produit	7
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	8
2.2. Type de formulation	8
3. Mentions de danger et conseils de prudence	8
4. Utilisation(s) autorisée(s)	8
5. Conditions générales d'utilisation	15
5.1. Consignes d'utilisation	15
5.2. Mesures de gestion des risques	15
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	16
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	16
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	16
6. Autres informations	16

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

TWP 094

StoPrim Protect W 22

Aqua Holz-Imprägnier-Grund

Gjøco Impregnering Aqua

Omnia Preservative

Voima Aqua Base

Aqua IG-16

Aqua Holz-Imprägnierung

Induline SW-906

Sadolin QD Wood Preserver WB

Holz-Öl Imprägniergrund WX

Imprägniergrund W21000

Imprägniergrund W219

Protox Woodprotect

B3 Grundingsolie WP

GVK-Pohjuste Plus

Pinja Base

Grundolja

Villa Protect

Primex Olja plus

Primex Olja

Valtti Plus Primer

Gori Professional Træimprægnering Vandig

Sigmalfie WB Primer

GORI Transparent grunder træværk 11

IM151A

profilan-prevent pro

impralan-Grund I100 pro

impralan-Grund G300 pro

impralan-Grund G400 pro

Rhenocryl pro-TL 30 EU

Rhenocryl pro-TL 45 EU  
Holzschutzgrund / sous-couche de protection du bois  
Impregnační základ  
Impregnačný základ  
Houtimpregneer  
Grund pentru protecția lemnului  
Holzschutzgrundierung  
Osmo Træimprægnering WR Aqua 4019  
Osmo Träimprägnering WR Aqua 4019  
Osmo Treimprägnering WR Aqua 4019  
Osmo Puunsuojapohjuste WR Aqua 4019  
Osmo Color Träimprägnering WR Aqua 4019  
Osmo Imprégnation pour le bois WR aqua 4019  
Osmo Holz-Imprägnierung WR Aqua 4019  
Osmo Impregnace dřeva WR Aqua 4019  
Osmo Impregnácia dreva WR Aqua 4019  
Osmo Impregnazione per legno WR Aqua 4019  
Osmo Impregnálás WR Aqua 4019  
Osmo Impregnat do drewna WR Aqua 4019  
Osmo Houtimpregneer WR Aqua 4019  
Osmo Imprégnation pour le bois WR aqua 4019  
Osmo Holz-Imprägnierung WR Aqua 4019  
Osmo Houtimpregneer WR Aqua 4019  
Osmo Impregnarea lemnului WR Aqua 4019  
Osmo WR Base Coat Aqua 4019  
Osmo Color Puiduimmutus WR Aqua 4019  
Osmo Impregněšana kokam WR Aqua 4019  
Osmo Impregnavimas WR Aqua 4019  
Osmo WR Base Coat Aqua 4019  
Osmo Impregnación para madera WR Aqua 4019  
Osmo Impregnação para madeira WR Aqua 4019  
Osmo Impregnacija lesa WR Aqua 4019  
Osmo Impregnacija drva WR Aqua 4019  
Flügger 01 Wood Tex Grund-olie  
Flügger 01 Wood Tex Grund-olja

Flügger 01 Wood Tex Grunn-olje  
Flügger 01 Wood Tex Grundieröl  
Flügger 01 Wood Tex Primaire Bois Hydrofuge  
Flügger 01 Wood Tex Olej-gruntujacy  
Flügger 01 Wood Tex  
Flügger 01 Wood Tex Grundolie  
Holzschutzgrund  
WOODEX AQUA BASE +  
AM0572/00 Hydroplus protettivo per legno  
458-0004/2 Idro Ceopren protettivo per legno  
HI2550 Linea Blu protettivo per Legno  
AM0572/00 Hydroplus Wood protection  
458-0004/2 IDRO CEOPREN Wood protection  
HI2550 Linea Blu Wood Protection  
AA1960 Laqvin Seal  
37647 Ronseal Multi-Purpose Wood Treatment  
37648 Ronseal Multi-Purpose Wood Treatment  
MasqueWoodPro 10  
CETOL WP 5000-02  
BAUFIX Holz-Imprägnierung  
YM---M103/-----  
674840 HF PROTECTIVE PRIMER W  
Grundolja V  
Ronseal Wood Preserver  
Ronseal Trade Wood Preserver  
Screwfix Wood Preserver  
B&Q Wood Preserver  
Good Home Wood Preserver  
Sherwin Williams Wood Preserver  
Ronseal Fence Life Wood Preserver  
Ronseal Shed & Fence Preserver  
Castorama Traitement Bois Extérieur  
Brico Depot Traitement Bois Extérieur  
Good Home Traitement Bois Extérieur  
Altax Traitement Bois Extérieur

Ronseal Traitement Bois Extérieur
Valspar Traitement Bois Extérieur
Valspar Pro Traitement Bois Extérieur
Sherwin Williams Traitement Bois Extérieur
Luxens Traitement Bois Extérieur
Castorama Impregnat do drewna
Good Home Impregnat do drewna
Altax Impregnat do drewna
Valspar Impregnat do drewna
Valspar Pro Impregnat do drewna
Sherwin Williams Impregnat do drewna
Luxens Impregnat do drewna
Castorama Conservant pentru lemn
Good Home Conservant pentru lemn
Altax pentru lemn
Valspar pentru lemn
Valspar Pro pentru lemn
Sherwin Williams pentru lemn

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	TROY CHEMICAL COMPANY BV
	Adresse	Poortweg 4C 2612PA Delft Pays-Bas
<b>Numéro de l'autorisation</b>	EU-0028968-0000	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	EU-0028968-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	19/06/2023	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	31/05/2033	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

**Nom du fabricant**

Troy Chemical Company BV

**Adresse du fabricant**

Poortweg 4C 2612 PA Delft Pays-Bas

**Emplacement des sites de fabrication**

Westelijke Randweg 9 4791 RT Klundert Pays-Bas

Industriepark 23 56593 Horhausen Allemagne

Geschwister-Scholl-Straße 127 39218 Schönebeck/Elbe Allemagne

Mecklenburger Str. 229 23568 Lübeck Allemagne

Halchtersche Str. 33 38304 Wolfenbüttel Allemagne

Am Nordturm 5 46562 Voerde Allemagne

Am Alten Galgen 14 56410 Montabaur Allemagne

**Nom du fabricant**

Tikkurila Oyj

**Adresse du fabricant**

Kuninkaalantie 1 FI-01301 Vantaa Finlande

**Emplacement des sites de fabrication**

Kuninkaalantie 1 FI-01301 Vantaa Finlande

uL.Mościckiego 23 39-200 DĘBICA Pologne

**Nom du fabricant**

Akzo Nobel Industrial Coatings AB

**Adresse du fabricant**

Staffanstorpsvägen 50 20517 Malmö Suède

**Emplacement des sites de fabrication**

Staffanstorpsvägen 50 20517 Malmö Suède

**Nom du fabricant**

Schulz Farben- und Lackfabrik GmbH

**Adresse du fabricant**

An der Altnah 10 55450 Langenlonsheim Allemagne

**Emplacement des sites de fabrication**

An der Altnah 10 55450 Langenlonsheim Allemagne

**Nom du fabricant**

Remmers GmbH

**Adresse du fabricant**

Bernhard-Remmers-Straße 13 49624 Lönningen Allemagne

**Emplacement des sites de fabrication**

Bernhard-Remmers-Straße 13 49624 Lönningen Allemagne

Füllenbruchstr. 13 32120 Hiddenhausen Allemagne

**Nom du fabricant**

Remmers Industrielacke GmbH

**Adresse du fabricant**

Füllenbruchstr. 13 32120 Hiddenhausen Allemagne

**Emplacement des sites de fabrication**

Füllenbruchstr. 13 32120 Hiddenhausen Allemagne

**Nom du fabricant**

Teknos A/S

**Adresse du fabricant**

Industrivej 16 DK-6580 Vamdrup Danemark

**Emplacement des sites de fabrication**

Industrivej 16 DK-6580 Vamdrup Danemark

**Nom du fabricant**

Sherwin Williams

**Adresse du fabricant**

Thornccliffe Park Estate, Thornccliffe Rd, Chapeltown S35 2YP Sheffield Royaume-Uni

**Emplacement des sites de fabrication**

Thornccliffe Park Estate, Thornccliffe Rd, Chapeltown, S35 2YP Sheffield Royaume-Uni

Kopanińska 7 60-119 Brodziszewo Pologne

**Nom du fabricant**

Sherwin-Williams Italy S.r.l.

**Adresse du fabricant**

Via Del Fiffo 12 40065 Pianoro (BO) Italie

**Emplacement des sites de fabrication**

Via Del Fiffo 12 40065 Pianoro (BO) Italie

<b>Nom du fabricant</b>	Sherwin-Williams Sweden AB
<b>Adresse du fabricant</b>	Bellö 570 32 Hjärtevad Suède
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Bellö 570 32 Hjärtevad Suède

<b>Nom du fabricant</b>	PPG Industries (Dyrup A/S)
<b>Adresse du fabricant</b>	Gladsaxevej 300 2860 Gladsaxe Danemark
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Gladsaxevej 300 2860 Gladsaxe Danemark

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
<b>Nom du fabricant</b>	Troy Corporation
<b>Adresse du fabricant</b>	8 Vreeland Road, Florham Park NJ 07105 New Jersey États-Unis
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	One Avenue L NJ 07105 Newark États-Unis

<b>Substance active</b>	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
<b>Nom du fabricant</b>	Troy Chemical Company BV
<b>Adresse du fabricant</b>	Poortweg 4C 2612 PA Delft Pays-Bas
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Industriepark 23 56593 Horhausen Allemagne

## 2. Composition et formulation du produit

## 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,75

## 2.2. Type de formulation

Tout autre concentré liquide (AL) et soluble (SL)

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### Mention de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Contient 3-iodo-2-propynyl butylcarbamate (IPBC). Peut produire une réaction allergique.

### Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.  
Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations locales et nationales  
Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations locales et nationales

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Pinceau et rouleau (grand public, professionnel)

##### Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Fongicide.

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique:  
Nom commun: Blue stain fungi  
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Basidiomycetes:

Nom commun: Brown rot fungi  
Stade de développement: Pas de donnée

#### Domaine d'utilisation

Intérieur  
Extérieur  
Bois tendre Traitement préventif Classe d'emploi 2 selon la norme EN 335:2013 (situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois est sous abri et non exposé aux intempéries [notamment la pluie et la pluie battante], mais où il peut être soumis à une humidification occasionnelle non persistante) Classe d'emploi 3 selon la norme EN 335:2013 (situation dans laquelle le bois ou le produit à base de bois est au-dessus du sol et exposé aux intempéries [notamment la pluie]) Voir la section 6 pour l'intitulé complet des normes EN

#### Méthode(s) d'application

Méthode d'application: pinceau et rouleau  
Description détaillée:  
Traitement de surface

#### Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 100 ml/m<sup>2</sup> (contre les champignons de bleuissement) ; 150-160 ml/m<sup>2</sup> (contre les moisissures du bois)  
Dilution (%): – Produit prêt à l'emploi  
Nombre et fréquence des applications:  
1 application

#### Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel  
Grand public (non professionnel)

#### Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon en HDPE (polyéthylène haute densité) : 0.375 litre, 0.75 litre, 1 litre, 2.5 litres, 5 litres  
Pour usage professionnel uniquement :  
Bidon en HDPE : 10 litres, 20 litres, 25 litres

### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Ne pas diluer (prêt à l'emploi).

Appliquer le produit sur le bois avec un pinceau ou un rouleau et laisser sécher pendant 24 heures environ. Pour le nettoyage des ustensiles, utiliser du savon doux et de l'eau.

Une couche de finition doit obligatoirement être appliquée. La couche de finition ne doit pas contenir de conservateur de feuil sec ni de produit de conservation du bois. La couche de finition doit être entretenue.

Le produit protège la surface du bois contre les champignons de tache bleue sur le bois qui est au minimum « modérément à légèrement durable pour les champignons » selon la norme EN 350:2016 : Classe de durabilité (DC) 3-4. Voir la section 6 pour l'intitulé complet des normes EN

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Ne pas utiliser / appliquer sur ou à proximité de denrées alimentaires, de nourriture pour animaux ou de boissons, ni sur des surfaces ou ustensiles susceptibles d'entrer en contact avec des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des boissons et du bétail / des animaux de compagnie.  
Ne pas appliquer à proximité d'eaux de surface.  
Pendant l'application du produit (sur les bois) et pendant le séchage des surfaces, ne pas contaminer l'environnement. Toute perte de produit doit être contenue en couvrant le sol (p. ex. avec une bâche) et éliminée de manière sûre.

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

### 4.2 Description de l'utilisation

#### Utilisation 2 - Trempage manuel (professionnel)

<b>Type de produit</b>	TP08 - Produits de protection du bois
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Fongicide.
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Nom commun: Blue stain fungi Stade de développement: Pas de donnée  Nom scientifique: Basidiomycetes: Nom commun: Brown rot fungi Stade de développement: Pas de donnée
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Bois tendre Traitement préventif Classe d'emploi 2 Classe d'emploi 3  Méthode d'application: Trempage manuel

<b>Méthode(s) d'application</b>	Description détaillée: Traitement de surface
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 100 ml/m <sup>2</sup> (contre les champignons de bleuissement) ; 150-160 ml/m <sup>2</sup> (contre les moisissures du bois) Dilution (%): – Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: 1 application
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bidon en HDPE : 0.375 litre, 0.75 litre, 1 litre, 2.5 litres, 5 litres, 10 litres, 20 litres, 25 litres

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Ne pas diluer (prêt à l'emploi).

Temps de séchage : sec au toucher et prêt pour l'application de la couche de finition en 24 heures environ.

Pour le nettoyage des ustensiles, utiliser de l'eau et du savon doux.

Une couche de finition doit obligatoirement être appliquée. La couche de finition ne doit pas contenir de conservateur de feuil sec ni de produit de conservation du bois. La couche de finition doit être entretenue.

Le produit protège la surface du bois contre les champignons de tache bleue sur le bois qui est au minimum « modérément à légèrement durable pour les champignons » selon la norme EN 350:2016 : Classe de durabilité (DC) 3-4. Voir la section 6 pour l'intitulé complet des normes EN

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit répondant à la norme européenne EN 374 ou équivalente. Le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.

Porter une combinaison de protection (type 6, EN 13034 ou équivalente).

Ceci est sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Voir la section 6 pour l'intitulé complet des normes EN et de la législation.

L'application par trempage manuel ne doit pas excéder 30 minutes par jour.

Ne pas utiliser / appliquer sur ou à proximité de denrées alimentaires, de nourriture pour animaux ou de boissons, ni sur des surfaces ou ustensiles susceptibles d'entrer en contact avec des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des boissons et du bétail / des animaux de compagnie.

Pendant l'application du produit (sur les bois) et pendant le séchage des surfaces, ne pas contaminer l'environnement. Toute perte de produit doit être contenue en couvrant le sol (p. ex. avec une bâche) et éliminée de manière sûre.

Après son traitement, le bois fraîchement traité doit être stocké sous abri ou sur une surface en dur imperméable pour éviter les pertes directes dans le sol et l'eau.

Les quantités perdues doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

### 4.3 Description de l'utilisation

#### Utilisation 3 - Automated dipping, automated spraying, flow coating/deluging (industrial)

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Fongicide.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Blue stain fungi Stade de développement: Pas de donnée  Nom scientifique: Basidiomycetes: Nom commun: Brown rot fungi Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur  Bois tendre Traitement préventif Classes d'emploi 2 et 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: trempage automatisé, pulvérisation automatisée, application par aspersion / pulvérisation abondante Description détaillée: Traitement de surface. À l'instar du revêtement / dévidage en flux, la pulvérisation automatisée est supposée être un <b>processus essentiellement entièrement fermé</b> , dans lequel l'exposition de l'opérateur se produit principalement en manipulant du bois traité par voie humide.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 100 ml/m <sup>2</sup> (contre les champignons de bleuissement) ; 150-160 ml/m <sup>2</sup> (contre les moisissures du bois) Dilution (%): – Produit prêt à l'emploi Nombre et fréquence des applications: 1 application
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel

## Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon / conteneur semi-vrac (IBC) en HDPE : 120 litres, 220 litres, 1 000 litres

### 4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Ne pas diluer (prêt à l'emploi).

Temps de séchage : sec au toucher.

Une couche de finition doit obligatoirement être appliquée. La couche de finition ne doit pas contenir de conservateur de feuil sec ni de produit de conservation du bois. La couche de finition doit être entretenue.

Le produit protège la surface du bois contre les champignons de tache bleue sur le bois qui est au minimum « modérément à légèrement durable pour les champignons » selon la norme EN 350:2016 : Classe de durabilité (DC) 3-4. Voir la section 6 pour l'intitulé complet des normes EN

### 4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Le produit ne doit être chargé dans un équipement à usage industriel qu'à l'aide d'un système de pompage / transfert entièrement automatisé.

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit répondant à la norme européenne EN 374 ou équivalente. Le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.

Porter une combinaison de protection (type 6, EN 13034 ou équivalente).

Ceci est sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Voir la section 6 pour l'intitulé complet des normes EN et de la législation.

Le produit doit être utilisé uniquement dans le cadre de processus de trempage entièrement automatisés dans lesquels toutes les étapes du processus de traitement et de séchage sont mécanisées et n'exigent pas de manipulation manuelle, y compris lors de l'acheminement des articles traités à travers la cuve de trempage jusqu'à leur lieu d'égouttage / de séchage et de stockage (sauf s'ils sont déjà secs en surface au moment de leur acheminement vers le lieu de stockage). Si nécessaire, les articles en bois à traiter doivent être correctement fixés (p. ex. à l'aide de sangles de serrage ou dispositifs de blocage) avant le traitement et pendant le processus de trempage. Ils ne doivent pas être manipulés manuellement tant qu'ils ne sont pas secs en surface.

Après son traitement, le bois fraîchement traité doit être stocké sous abri et/ou sur une surface en dur et imperméable pour éviter les pertes directes dans le sol, les égouts et l'eau.

Les quantités perdues doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

### 4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'utilisation.

### 4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les instructions générales d'utilisation.

### 4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'utilisation.

#### 4.4 Description de l'utilisation

##### Utilisation 4 - Processus double vide / basse pression (industriel)

<b>Type de produit</b>	TP08 - Produits de protection du bois
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Fongicide.
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: Basidiomycetes: Nom commun: Brown rot fungi Stade de développement: Pas de donnée
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Bois tendre Traitement préventif Classe d'emploi 2 Classe d'emploi 3
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Processus double vide / basse pression Description détaillée: Traitement par imprégnation.
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: 74.6 – 79.5 kg/m <sup>3</sup> Dilution (%): Solution en cours d'utilisation à 10 % (1 volume de produit pour 9 volumes d'eau) Nombre et fréquence des applications: 1 application
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Industriel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Bidon / IBC en HDPE : 120 litres, 220 litres, 1 000 litres

##### 4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Temps de séchage : sec au toucher.

##### 4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Le produit ne doit être chargé dans un équipement à usage industriel qu'à l'aide d'un système de pompage / transfert entièrement automatisé.  
Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit répondant à la norme européenne EN 374 ou équivalente. Le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations relatives au produit.  
Porter une combinaison de protection (type 6, EN 13034 ou équivalente).  
Ceci est sans préjudice de l'application de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.  
Voir la section 6 pour l'intitulé complet des normes EN et de la législation.  
Après son traitement, le bois fraîchement traité doit être stocké sous abri et/ou sur une surface en dur et imperméable pour éviter les pertes directes dans le sol, les égouts ou l'eau.

Les quantités perdues doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

#### **4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Voir les instructions générales d'utilisation.

#### **4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Voir les instructions générales d'utilisation.

#### **4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Voir les instructions générales d'utilisation.

## **5. Conditions générales d'utilisation**

### **5.1. Consignes d'utilisation**

Se conformer au mode d'emploi.  
Ne pas utiliser le produit sur du bois ou des structures en bois destinées à une utilisation en intérieur, à l'exception des surfaces internes de cadres de fenêtres extérieures et de portes extérieures / cadres de portes extérieures.  
Pendant l'application et le séchage, la température doit être supérieure à 5 °C et l'humidité relative inférieure à 80 %.  
Mélanger le produit avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Se laver les mains et le visage après l'application et l'utilisation du produit, ainsi qu'avant de manger, de boire ou de fumer.

### **5.2. Mesures de gestion des risques**

Ne pas utiliser sur du bois susceptible d'entrer en contact avec des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux et du bétail.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS D'INGESTION : si des symptômes apparaissent, contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : rincer la peau à l'eau claire. Si des symptômes apparaissent, contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau claire. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
EN CAS D'INHALATION : si des symptômes apparaissent, contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
Si la consultation d'un médecin est requise, lui présenter le récipient ou l'étiquette du produit.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Le produit et le récipient doivent être éliminés de manière sûre en tant que déchet dangereux.  
Tout produit récupéré lors de l'application et qui n'est pas réutilisé doit être éliminé de manière sûre en tant que déchet dangereux.  
Éliminer les récipients et les produits non utilisés conformément aux réglementations locales en vigueur. Si nécessaire, consulter un professionnel de la gestion des déchets ou les autorités locales.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver hors de portée des enfants et des animaux / animaux de compagnie non visés.  
Ne pas stocker à proximité de denrées alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.  
Durée de conservation : 12 mois.  
Stocker à une température inférieure à 35 °C.  
Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé.  
Conserver à l'abri du gel.  
Conserver à l'abri de la lumière.  
Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites.

## 6. Autres informations

En ce qui concerne l'emploi 1 et l'emploi 2 : professionnels et / ou professionnels formés si la législation nationale l'exige.

Intitulé complet des normes EN et des législations mentionnées dans les sections 4.1.1, 4.2.1, 4.3.2, 4.2.2, 4.3.2 et 4.4.2 :  
EN 335:2013 – Durabilité du bois et des matériaux à base de bois – Classes d'emploi : définitions, application au bois massif et aux matériaux à base de bois  
EN 350:2016 – Durabilité du bois et des matériaux dérivés du bois – Méthodes d'essai et de classification de la durabilité vis-à-vis des agents biologiques du bois et des matériaux dérivés du bois  
EN 374 – Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes. Partie 1 : terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques.  
EN 13034 – Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides. Exigences relatives aux vêtements de protection chimique offrant une protection limitée contre les produits chimiques liquides (Équipement de type 6 et Type PB [6])  
Directive 98/24/CE du Conseil du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE) (JO L 131 du 05.05.1998, p. 11)